

Destinataires : Tous les gestionnaires, employés, médecins, résidents, stagiaires et directions de soutien collaborant avec la Direction des programmes santé mentale, dépendance et itinérance (DPSMDI)

Expéditrices : Isabelle Catellier, directrice adjointe du Bureau de la mission universitaire et des programmes surspécialisés de l'IUSMM, DPSMDI
Geneviève Barlow, coordonnatrice des programmes surspécialisés de l'IUSMM, DPSMDI
Mylène Lamontagne, chef de service des unités de traitement et de réadaptation intensive 308-504 (UTRI) de l'IUSMM, DPSMDI
Dre Stéphanie Borduas-Pagé, coordonnatrice médicale des programmes surspécialisés, DPSMDI

Date : 3 octobre 2024

Objet : Modernisation de l'offre de service des unités de traitement et de réadaptation intensive 308-504 (UTRI), IUSMM

Bonjour,

Le projet de modernisation de l'offre de service des UTRI fait suite à l'évaluation de programme réalisée par le Bureau de la mission universitaire, à la fin de l'entente de service établie depuis 2008 avec les CISSS de la Montérégie, à la nécessité d'accroître l'accès aux services, ainsi qu'à une volonté d'harmoniser les programmes à vocation régionale.

C'est dans ce contexte qu'à compter de novembre 2024, le programme des UTRI sera réorganisé selon un modèle de soins par étapes, et ce, dans le respect de la mission du service. Cela signifie concrètement que :

1. L'unité 308 accueillera les usagers nécessitant des interventions ciblées sur l'aspect de leur problématique outrepassant la capacité des services spécialisés et requérant un cadre thérapeutique spécifique afin de stabiliser l'état mental et d'assurer un accompagnement dans des apprentissages de base au point de vue de l'autonomie.
2. L'unité 504 accueillera les usagers en phase de développement de l'autonomie qui sont en préparation de transition vers les équipes spécialisées qui pourront les accompagner lors du retour dans la communauté.



L'organisation des services sera donc revue afin de favoriser une meilleure adéquation entre l'intensité de service offerte et le requis lié au mandat du service. Les résultats de l'analyse seront communiqués lorsque complétés.

Au mois d'octobre 2024, des ateliers de travail dédiés aux processus d'admission et à la programmation clinique seront démarrés afin de travailler en collaboration à la mise en place des orientations du service. Nous remercions les employés et directions de soutien qui ont manifesté leur intérêt à contribuer à ces travaux. Nous sommes confiants que cette démarche assurera une amélioration de l'offre de service de l'UTRI.

Merci de votre habituelle collaboration.